

ETC



Le 1 % : (pas nécessairement) une mission impossible

Gilles Daigneault

Numéro 9, automne 1989

Art public/Art privé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36386ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daigneault, G. (1989). Le 1 % : (pas nécessairement) une mission impossible. *ETC*, (9), 16–16.

Mécanismes publics

Le 1 % : (pas nécessairement) une mission impossible

Dès qu'on aborde une thématique comme *Art public/Art privé*, le corpus des œuvres «du 1 %» apparaît à plusieurs comme un élément aussi incontournable qu'ennuyeux. Sauf exception, en effet, ces créations publiques n'ont pas bonne presse — quand elles en ont! — et elles mécontentent également le grand public et les spécialistes de la sculpture.

Par exemple, dans le gros ouvrage publié récemment par Skira sur l'aventure de la sculpture moderne, l'historien d'art Jean-Luc Daval parle à ce propos d'une mauvaise synchronisation : «[...] c'est précisément au moment où on mesure l'inadéquation entre une demande sociale (aussi noble soit-elle) et les exigences de la création qu'on institutionnalise un peu partout — sous la forme d'un pourcentage réservé à l'art dans le budget des constructions publiques — la volonté d'intégrer la création au bâti. On prend d'ailleurs moins de telles dispositions pour faire intervenir l'art dans la ville que par solidarité sociale vis-à-vis des artistes. Il est cependant paradoxal de constater qu'on essaye de concrétiser les idées des constructivistes — avec trente ans de retard — au moment où elles sont déjà dépassées.» Rien d'étonnant, écrit-il plus loin, au fait que «les meilleurs plasticiens vont refuser d'intervenir dans un milieu hostile où leur création n'aurait d'autre fonction que décorative. Condamnée à n'être qu'un "supplément d'âme", l'œuvre ne peut se contenter d'"esthétiser" l'étroit cadre qu'on lui concède.»

Quant au grand public, n'insistons pas sur ses résistances devant les œuvres tant soit peu actuelles puisque, comme le répète Daniel Buren (qui en connaît un bout sur le sujet) : «La contradiction de la commande publique, c'est que pour être intéressante elle devra le plus souvent braver l'opinion publique elle-même.»

On voit la complexité de ce genre de défi pour un artiste, et l'importance d'une exceptionnelle qualité pour ces œuvres qui devraient *donner l'exemple*. Aussi faudrait-il n'en confier la réalisation qu'à ceux de nos artistes qui font des merveilles dans leur production privée, en leur disant bien qu'ils ne doivent rien céder de leurs exigences ni de leur intégrité lorsqu'ils passent par le mécanisme public. On cesserait alors de distinguer les œuvres «du 1 %» des meilleures réalisations privées, sinon pour dire que les premières acquièrent un supplément de signification du fait d'être sur la place publique (en plus, bien sûr, de rendre plus signifiant l'espace qui les accueille).

Gilles Daigneault
Critique d'art

